

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2012

COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie**

Tirage au sort des jurés d'Assises

N° 206 de la liste électorale : Mme SENECHAL Jocelyne épouse BRANGER

Compte de gestion et administratifs

Les comptes de gestion budget principal et Assainissement présentés par Mr Beslin, trésorier de Contres ont été approuvés à la majorité. Il en est de même pour les comptes administratifs présentés par Mr Denis Rioland. Les résultats des comptes 2011 (Commune et Assainissement) sont reportés au budget 2011 (Commune et Assainissement).

Subventions 2012

Le montant des subventions versées aux associations s'élève à **1 756.21€**

Taxes

Après 15 années de stagnation, le conseil municipal décide une augmentation de 0.2%, soit Taxe d'habitation 13.20%, foncier bâti 19.17%, foncier non bâti 47.20%.

Budget 2012

<u>Commune</u> :	Fonctionnement :	Dépenses : 290 140.00	Recettes : 365 102.00
	Investissement :	Dépenses : 90 833.17	Recettes : 90 833.17

<u>Assainissement</u> :	Exploitation :	Dépenses : 46 957.98	Recettes : 56 573.00
	Investissement :	Dépenses : 56 926.00	Recettes : 97 184.67

Assainissement :

- 1) Le conseil approuve le projet d'extension du réseau collectif quartier Mairie/Ecole et donne pouvoir à Mr le Maire pour les demandes de subventions et la signature des pièces afférentes à ce dossier. Pour ce faire, l'entreprise **SERVA TP** de Cour Cheverny est retenue pour un montant de **7 412.50€HT**, soit **8 865.35€ TTC**.
- 2) VEOLIA Propreté est retenue pour le nettoyage de la fosse toutes eaux de la station d'épuration pour un montant de **2 957.00€HT**, soit **3 163.99€TTC**.

Matériel :

- La municipalité a décidé de changer le tracteur ainsi que le bras de tonte. Un tracteur d'occasion et un bras de tonte neuf seront acquis en commun avec Oisly. Après étude de différents devis, l'achat se fera auprès des établissements DUBREUIL pour un montant total pour chaque commune de 24 250.00€HT, soit 29 003.00€TTC. Le conseil municipal donne tous pouvoirs à Mr le Maire pour les demandes de subventions et la signature des pièces afférentes à ce dossier.
- Il est décidé la vente de notre bras de tonte à l'EARL de Moqueriche- 36 100 LES BORDES au prix de 3 000€

Espaces verts :

L'entretien annuel des espaces verts sera effectué par l'entreprise PASNON pour un montant de :

- - Entretien du lagunage : **914.69€HT**, soit **1093.97€TTC**
- - Taille de tilleuls Place de l'Eglise : **480.00€HT**, soit **574.08€TTC**
- - Taille des haies du cimetière : **300.00€HT**, soit **358.80€TTC**

Bâtiments communaux :

- Mise en conformité électrique de tous les bâtiments communaux par l'entreprise COLANGE pour un montant de ~~1 080.80€HT~~, soit ~~1 292.64€TTC~~.
- Pose de 2 verrous de sécurité dans la salle communale par l'entreprise BOURDON pour un montant de ~~11 9.86€HT~~, soit ~~143 35€TTC~~.
- Le remplacement d'une porte à 2 vantaux dans la salle communale sera réalisé par l'entreprise BOURDON pour un montant de ~~925.90€HT~~, soit ~~1 107.38€TTC~~.

Syndicat Mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais:

Le conseil municipal approuve la modification des statuts, soit le retrait des communes de Chaumont-sur-Loire et Rilly-sur-Loire et l'adhésion de la commune de Loreux.

Repas printanier 2012.

Le prix pour la participation des – de 65 ans est fixé à **27€**

Fait et affiché à CHOUSSY, le 6 avril 2012

LE MAIRE
Thierry GOSSEAUME